

OBJET : Signature d'un contrat avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) autorisant les copies internes professionnelles.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu le Code de la Propriété Intellectuelle et notamment les articles L122-4 et L.122-10 à L.122-12

Vu le projet de contrat copies internes professionnelles d'œuvres protégées entre le Centre Français d'Exploitation du Droit de copie et la commune de Sotteville-lès-Rouen

Considérant que le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) est l'organisme de gestion collective agréé par le ministère chargé de la culture en matière de droit de reproduction par reprographie pour la presse et le livre,

Considérant qu'il convient, au vu de la réglementation en vigueur, en matière de droit de reproduction par reprographie de livre ou d'articles de presse, de contracter avec le Centre Français d'exploitation du droit de copie,

Considérant que le contrat proposé à la commune permet aux agents et élus de la collectivité de photocopier, d'imprimer, d'envoyer par mail ou de mettre sur un réseau interne des copies d'articles de presse (sauf panorama de presse). Elle permet également au public adhérent de la bibliothèque d'effectuer des photocopies d'extraits de journaux, périodiques ou livres sur les copieurs mis à disposition par la collectivité,

Il est proposé au Conseil Municipal :


- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention
- De dire que la redevance annuelle correspondant à l'effectif des agents et des élus de la commune s'élève à 3 500€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

La délibération n°2023-172 est adoptée.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire


Luce PANE



République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 7 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	28
Convocations :	1^{ER} DECEMBRE 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE
- Mme Clarisse KIRCH
- Mme Mathilde LESAGE
- M. Luc LESIEUR
- Mme Adeline DIANISSY
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Julie GODICHAUD

Pouvoir à M. Alexis RAGACHE
Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
Pouvoir à M. Pierre CAREL
Pouvoir à Mme Laurence RENO
Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
Pouvoir à M. Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Stéphane FERRAND remplit les fonctions de Secrétaire.

B.P. 19

76301 - Sotteville-lès-Rouen Cedex

Téléphone : 02 35 63 60 60

Télécopie : 02 35 62 35 57

www.sotteville-les-rouen.fr